

AVIS DE CONCOURS AU TITRE DE L'ANNÉE 2027
ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES
Spécialité « BIBLIOTHÈQUE »
FILIÈRE CULTURELLE – CATÉGORIE B
 (Arrêté d'ouverture n° 26-187 du 16 juillet 2026)

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire organise, en partenariat avec les Centres de gestion de la région Centre-Val-de-Loire, le concours d'Assistant Territorial de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques, spécialité « bibliothèque » au titre de l'année 2027.

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (date limite de dépôt des dossiers)	Date et lieu des épreuves
Du mardi 8 septembre au mercredi 14 octobre 2026 inclus	Judi 22 octobre 2026	Épreuves écrites d'admissibilité : le jeudi 20 mai 2027 à Tours (ou localité avoisinante) Épreuves d'admission : dates et lieux communiqués ultérieurement

Les formulaires d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site du CDG37 www.cdg37.fr

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées (a minima les pages 5 et 6 du dossier d'inscription) devront être transmis via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (cachet de la poste faisant foi) ou encore déposés à l'accueil du Centre de gestion d'Indre-et-Loire aux jours et heures d'ouverture **au plus tard, le jeudi 22 octobre 2026**.

ATTENTION : L'inscription par voie dématérialisée ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat dans son espace sécurisé, après avoir téléversé a minima les pages 5 et 6 du dossier d'inscription ET après avoir impérativement cliqué sur la mention « clôturer mon inscription ». **En l'absence de validation électronique telle qu'indiquée ci-avant dans les délais (soit au plus tard le jeudi 22 octobre 2026, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée.**

Le nombre de postes ouverts est fixé à 10 répartis comme suit :

Concours externe : 4	Concours interne : 5	3^{ème} concours : 1
-----------------------------	-----------------------------	-------------------------------------

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Concours externe : Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau 4 ou d'une qualification reconnue comme équivalente correspondant à l'une des spécialités au titre de laquelle concourt le candidat

Concours interne : Justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de quatre ans au moins de services publics

Troisième concours : Justifier de l'exercice au 1^{er} janvier de l'année du concours de quatre ans au moins d'une ou plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris de bénévole, d'une association.

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultané ne seront prises en compte qu'à un seul titre.

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public

**Le Président du Centre de gestion
d'Indre-et-Loire**



Michel GILLOT